



Changement de statut d'un " étudiant" à "vie familiale"

Par **camilya**, le **23/02/2011** à **16:58**

Bonjour,

de nationalité étrangère je suis venue en France en aout 2008, comme étudiante à Lyon et je le suis toujours, j'ai rencontré mon futur mari depuis un an, lui aussi il est de nationalité étrangère et habite à Paris et maintenant on envisage de nous nous mariés, je voudrai savoir les démarches à suivre pour changer mon statut de "étudiant" à "vie familiale", et avoir un nouveau titre de séjour sans réinscrire l'année prochaine en faculté, sachant que mon futur mari travaille il a un CDI et gagne bien sa vie mais il a seulement un titre de séjour d'un an "salarié" à renouveler chaque année avec son CDI, moi mon titre de séjour va expiré le 1er septembre et lui le 1er juillet. remarque: j'ai eu un diplôme de master 2 en informatique délivré par la fac de Lyon et maintenant je suis en master 2 commerce électronique à la même faculté . donc y a-t-il possibilité d'avoir un titre de séjour avec mon futur mari si on fait les démarches avant juillet?

je vous remercie de l'intérêt que vous portiez à mon cas.
cordialement.